



**La sous-traitance et le travail autonome :
Un portrait de la situation actuelle au Québec**

Rapport de recherche

Réalisé par

**Catherine Chevrier et
Diane-Gabrielle Tremblay**

**Et publié
Comme**

Note de recherche no 2003-15

**Chaire de recherche
sur les enjeux socio-culturels de l'économie du savoir**

**Télé-université
Université du Québec**

Janvier 2004



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Distribution :

Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

Direction de la recherche

Télé-université

Université du Québec

4750 avenue Henri-Julien

Montréal, Québec, Canada H2T3E4

Téléphone : 514-843-2015

Fax : 514-843-2160

Courriel : dgtrembl@teluq.quebec.ca

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, professeure et directrice de la recherche à la Télé-université de l'université du Québec.

Catherine Chevrier est agente de recherche à la Télé-université et étudiante au MBA recherche à l'UQAM.

voir les sites web :

www.teluq.quebec.ca/chaireecosavoir

www.teluq.quebec.ca/chaireecosavoir/cvdgt

www.teluq.quebec.ca/chairebell

www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Remerciements

La présente étude a été réalisée dans le cadre d'une recherche sur le travail autonome, financée par le FCAR, dans le cadre de son appel sur le travail en mutation, mais aussi par notre Chaire de recherche du Canada (niveau 1) sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (www.teluq.quebec.ca/chaireecosavoir). Que ces deux organismes soient ici remerciés. Le projet FCAR est sous la direction de Frédéric Lesemann, Benoît Lévesque, Lucie-France Dagenais et Diane-Gabrielle Tremblay. Cette enquête spécifique sur le travail autonome et la sous-traitance a été dirigée par Diane-Gabrielle Tremblay.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Introduction

Les entreprises font de plus en plus appel à la sous-traitance soit pour l'exécution d'une partie de leur production ou encore parce qu'elles préfèrent y reléguer les activités périphériques. Cette sous-traitance se pratique par l'entremise de contrats octroyés envers d'autres entreprises ou envers des travailleurs autonomes. De façon complémentaire, de nombreuses entreprises se retournent vers l'embauche de personnels à qui elles n'offrent pas un statut d'employé régulier permanent. Le travail à durée déterminée, avec ses différentes nuances, est appelé à prendre une place de plus en plus importante pour ce qui est des formes d'emploi privilégiées par les entreprises. Un noyau d'emploi permanent est désormais entouré, pour les besoins du juste à temps et pour ceux de flexibilité, par une sphère d'exécutants appartenant à de multiples facettes (sous-traitance, travail autonome, temps partiel, contractuel, personnel intérimaire etc.).

Ce rapport d'enquête sur la sous-traitance et le travail autonome s'inscrit dans le cadre d'une recherche financée par le FQRSC, et dirigée par Lucie-France Dagenais, Frédéric Lesemann, Benoît Lévesque et Diane-Gabrielle Tremblay, sur le thème général "travail autonome et protection sociale". Il est spécifiquement rattaché à une partie de cette recherche dirigée par Diane-Gabrielle Tremblay et portant sur le comportement des entreprises en matière de sous-traitance et de recours au travail autonome.

Aux fins de ce rapport, nous avons mené une enquête sur le travail autonome et sur la sous-traitance auprès d'entreprises québécoises pour lesquelles les activités sont rattachées aux secteurs suivants : construction, fabrication, commerce de gros, services immobiliers et services de location et de location à bail, services professionnels, scientifiques et techniques, services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement et, finalement, autres services sauf les administrations publiques. Cette enquête s'est déroulée entre le mois de novembre 2002 et le mois de janvier 2003.

Avant de présenter les résultats de notre enquête, mentionnons qu'à l'hiver 2002 nous avons fait une autre recherche documentaire dans le cadre d'un projet financé par le fonds FCAR. Cette démarche portait spécifiquement sur le travail autonome et avait un double objectif: cerner les motifs de recours au travail autonome par les entreprises et déterminer les avantages et inconvénients qui y voient les travailleurs autonomes¹. Nous avons constaté que, malgré les énergies déployées par différents acteurs qui se sont penchés au cours de la dernière décennie sur la question du travail autonome, peu de place avait été faite au sujet de l'étude des motifs de recours au travail autonome par les entreprises dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Les documents d'analyse et les études statistiques produites par les différentes instances gouvernementales couvrent la question du travail autonome du point de vue du travailleur. Mentionnons ici deux

¹ Cette recherche est publiée comme Note de recherche no 2003-1 de la Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (www.teluq.quebec.ca/chairecosavoir)



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

documents importants : *Résultats de l'enquête sur le travail indépendant au Canada*² et *Diagnostic sur le travail autonome : causes, motivations, problèmes*³. Les dimensions couvertes par ces études portent sur la typologie, les caractéristiques sociodémographiques et les causes ou motivations à exercer cette forme d'emploi.

Concernant les motifs de recours à la sous-traitance, cette question n'était abordée que sous l'angle d'un double objectif convoité par les entreprises : la flexibilité et la compétitivité. Afin de pouvoir cerner les motifs de recours à la sous-traitance et au travail autonome par les entreprises, il faut se retourner vers différentes études empiriques réalisées au cours des dernières années qui sont davantage orientées vers les pratiques et les recours à la sous-traitance, laissant incomplète la question de l'octroi de contrats à des travailleurs autonomes. Quelques sondages menés au Québec au cours des dernières années mettent en lumière les raisons qui motivent les entreprises à recourir à la sous-traitance. L'annexe 3 du présent rapport reprend les conclusions de ces 2 sondages, tels qu'elles avaient été présentées dans le rapport que nous avons préparé au printemps 2002.

Au cours de l'automne 2002, nous avons préparé un questionnaire aux fins d'une enquête sur la sous-traitance et le travail autonome qui avait pour objectif de cerner les objectifs que poursuivent les entreprises lorsqu'elles octroient des contrats en sous-traitance et, le cas échéant à des travailleurs autonomes. Les balises du questionnaire ont été élaborées à partir d'études empiriques et de sondages qui avaient été menés sur la sous-traitance. Les motifs de recours à la sous-traitance peuvent être définis selon trois principes: la spécialité, l'économie et la capacité.⁴ Ainsi, dans le cas de la sous-traitance de spécialité, « [...] le sous-traitant effectue une tâche que le donneur d'ordre n'est pas en mesure d'accomplir.»⁵ La sous-traitance d'économie, quant à elle est basée sur le principe d'une « [...] réalisation d'économies d'échelle par le sous-traitant étant donné sa spécialisation dans un secteur ou sa capacité de jouir d'une structure de coûts inférieure à celle de son donneur d'ordre.»⁶ Finalement, la sous-traitance de capacité implique que l'entreprise [...] ne possède pas la capacité de production suffisante pour faire face à la demande.»⁷

1. Cadre de l'enquête

Entre la dernière semaine du mois d'octobre et la dernière semaine du mois de décembre 2002, 800 entreprises québécoises ont été contactées par téléphone. Ces

² DELAGE, Benoît, *Résultats de l'enquête sur le travail indépendant au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, janvier 2002. No au catalogue RH64-12/2001F.

³ *Diagnostic sur le travail autonome: causes, motivations, problèmes*
Par Gilles Roy, cahier de recherche No 98-08, mars 1997.
Gouvernement du Québec, avril 1998.

⁴ HALLEY, Alain, professeur adjoint HEC, *Étude portant sur les activités de sous-traitance chez les entreprises canadiennes: Une comparaison des 4 grandes régions du pays*, 25 août 2000, page 6.

⁵ Halley (2000) page 6

⁶ Halley (2000) page 7

⁷ Halley (2000) page 8



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

entreprises avaient d'abord été sélectionnées pour le fait qu'elles étaient des donneurs d'ordres potentiels; la banque de données que nous nous étions procurée provenait de l'organisme Sous-Traitance Industrielle Québec. À l'occasion de ce contact téléphonique, nous sommes entretenus avec une personne clé au sein de l'entreprise, en l'occurrence le président, le directeur, le responsable de la sous-traitance ou tout autre décideur de l'entreprise, et les avons informés que nous menions une enquête sur les pratiques relatives à l'octroi de contrats en sous-traitance envers d'autres entreprises et envers des travailleurs autonomes. Ils étaient ensuite invités à participer à notre enquête par l'entremise d'un questionnaire envoyé par télécopieur, par courrier électronique ou par la poste. Bien que nous ayons choisi le mode de transmission par télécopieur, certaines personnes ont demandé à ce que le questionnaire leur soit envoyé par courrier électronique ou par la poste.

Ainsi, quelques 775 questionnaires ont été envoyés. Les entreprises qui ont refusé de participer à notre étude ont motivé leur décision par le fait qu'elles disaient ne pas faire de sous-traitance, ne jamais participer à ce genre d'étude (politique de l'entreprise), parce qu'elles manquaient de temps ou tout simplement parce qu'elles n'étaient pas intéressées. Notons que plusieurs personnes qui n'ont pas complété le questionnaire reçu ont pris la peine de téléphoner, d'envoyer un courriel ou un message par télécopieur pour indiquer qu'elles n'étaient pas en mesure de poursuivre la démarche. Bien que les raisons évoquées soient aussi nombreuses que le nombre de personnes ayant pris le temps de nous aviser, notons au passage que certaines personnes ont mentionné que ce genre d'étude requérait trop de temps compte tenu de la taille de l'entreprise ou des personnes que cela mobilisait aux fins des réponses à certaines questions. Des 95 questionnaires reçus nous en avons rejetés deux puisqu'ils n'étaient pas complétés; ils portaient la mention "trop long".

Taux de réponse : Considérant le nombre total de questionnaires envoyés et le nombre de questionnaires retournés complétés, le taux de réponse est de 12,0%, soit 93 sur 775.

But de l'enquête : Notre questionnaire d'enquête comptait trois sections. La première section visait à recueillir de l'information dans le but de tracer le profil des entreprises sollicitées dans le cadre de cette étude alors que la seconde section portait sur les objectifs organisationnels et les pratiques de recours à la sous-traitance et ce, dans le but d'établir un portrait des motifs de recours à la sous-traitance. Finalement, la troisième section avait pour objectif de tracer un portrait de la main-d'œuvre au sein des entreprises sollicitées. Il était précisé au début de notre questionnaire que, aux fins de notre étude, nous considérons le fait d'utiliser les services d'un travailleur intérimaire (embauché par l'intermédiaire d'une agence de travail intérimaire - travail temporaire) comme une forme de sous-traitance.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

2. Profil des 93 entreprises ayant retourné le questionnaire

Propriété

84,9%, des entreprises qui ont complété le questionnaire sont de propriété privée (79 entreprises sur 93) et elles sont des entreprises domestiques dans une proportion de 91,4%. Le tableau 1 présente la répartition des types de propriété des 93 entreprises.

Tableau 1
Types de propriété des 93 entreprises

Publique	10	10,8%	Domestique	85	91,4%
Privée	79	84,9%	Étrangère	8	8,6%
Coopérative	3	3,2%			
OSBL	1	1,1%			
Total	93	100%	Total	93	100%

Bien que certaines entreprises soient une succursale ou une filiale d'une autre entreprise, les réponses au questionnaire ont toutes été formulées pour l'établissement seulement.

Secteur d'activité

Les entreprises qui ont retourné leur questionnaire complété ont des activités de fabrication et de service. 73,1% des entreprises ont des activités de fabrication seulement alors que 25,8% combinent des activités de fabrication et de service. Seulement 1 entreprise (1,1%) avait des activités de service uniquement. Le tableau 2 présente cette répartition. Notre échantillon comptait des entreprises associées aux grandes catégories suivantes : construction (code SCIAN⁸ 23), fabrication (code SCIAN 31-33), commerce de gros (code SCIAN 41), services immobiliers et services de location et de location à bail (code SCIAN 53), services professionnels, scientifiques et techniques (code SCIAN 54), services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (code SCIAN 56) et, finalement, autres services sauf les administrations publiques (code SCIAN 81). Le tableau 3 présente le profil des entreprises selon les grandes catégories de secteurs définis par le SCIAN. L'annexe 1 présente le détail des activités des entreprises par la présentation des sous-secteurs SCIAN.

⁸ SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 2
Répartition des entreprises selon les grandes catégories d'activité

	Nombre d'entreprises	%
Fabrication seulement	68	73,1%
Service seulement	1	1,1%
Fabrication et services	24	25,8%
Total	93	100%

Tableau 3
Secteurs d'activité dans lesquels sont présentes les entreprises

	Nombre d'entreprises*
23 : Construction	2
232 : Entrepreneurs spécialisés	2
31-33 : Fabrication	147
314 : Usines de produits textiles	5
321 : Fabrication de produits en bois	10
323 : Impressions et activités connexes de soutien	4
325 : Fabrication de produits chimiques	7
326 : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	10
331 : Premières transformation des métaux	3
332 : Fabrication de produits métalliques	32
333 : Fabrication de machines	27
334 : Fabrication de produits informatiques et électroniques	11
335 : Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	15
336 : Fabrication de matériel de transport	10
337 : Fabrication de meubles et de produits connexes	6
339 : Activités diverses de fabrication	7
41 : Commerce de gros	13
416 : Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction	2
417 : Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures	8



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

418 : Grossistes-distributeurs de produits divers	3
53 : Services immobiliers et services de location et de location à bail	1
532 : Services de location et de location à bail	1
54 : Services professionnels, scientifiques et techniques	3
541 : Services professionnels, scientifiques et techniques	3
56 : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1
561 : Services administratifs et services de soutien	1
81 : Autres services sauf les administrations publiques	1
811 : Réparation et entretien	1

*Puisque certaines entreprises ont des activités rattachées à plus d'un code SCIAN, le nombre total d'entreprises est ici supérieur au nombre d'entreprises ayant complété le questionnaire (93). La répartition des entreprises en fonction du nombre de codes SCIAN est la suivante : 1 seul code SCIAN : 44 entreprises; 2 codes SCIAN : 32 entreprises; 3 codes SCIAN : 13 entreprises; 4 codes SCIAN : 4 entreprises.

Répartition régionale⁹

Le tableau 4 présente la répartition des entreprises selon les régions. 40,9 % des entreprises qui ont retourné le questionnaire complété sont situées dans les régions Montréal et de la Montérégie. Aucune entreprise n'est située dans les régions Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Quant aux autres entreprises, elles sont établies dans les autres régions administratives du Québec, dans des proportions inférieures à 10%.

⁹ Selon les 17 régions administratives du Québec.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 4
Répartition des entreprises selon les régions

Région	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Bas-St-Laurent	4	4,3%
Saguenay-Lac-St-Jean	6	6,5%
Québec	8	8,6%
Mauricie	4	4,2%
Estrie	3	3,2%
Montréal	20	21,5%
Outaouais	2	2,2%
Abitibi-Temiscamingue	1	1,0%
Côte-Nord	0	0%
Nord-du-Québec	0	0%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0%
Chaudière-Appalaches	6	6,5%
Laval	4	4,3%
Lanaudière	7	7,5%
Laurentides	5	5,4%
Montérégie	18	19,4%
Centre-du-Québec	5	5,4%
Nombre total d'entreprises	93	100%

Âge des entreprises

Le profil d'âge des entreprises est assez diversifié. 50,5% des entreprises, soit plus de la moitié, ont été fondées après 1980. Quelques entreprises sont relativement âgées et quelques autres sont relativement jeunes. Les tableaux 5 et 6 présentent respectivement les années de fondation des entreprises et les grandes catégories d'âge de celles-ci.

Tableau 5
Année de fondation des entreprises

1870	1890	1900	1910	1920	1930	1935	1940	1945	1950
1	1	1		3	1			1	5
1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
1	5	7	6	11	10	10	15	11	1
Pas de réponse : 3									



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 6
Âge des entreprises en 2002

	Nombre d'entreprises			Nombre d'entreprises	
	%			%	
10 ans et moins	19	20,4%	11 à 20 ans	22	23,7%
21 à 30 ans	20	21,5%	31 à 40 ans	13	4,0%
41 à 50 ans	5	5,4%	51 à 60 ans	4	4,3%
61 à 70 ans	0	0,0%	71 à 80 ans	3	3,2%
81 à 90 ans	1	1,1%	91 à 100 ans	1	1,1%
Plus de 100 ans	2	2,2%	Pas de réponse	3	3,2%

Revenus bruts

La répartition des revenus bruts des entreprises pour l'année 2001-2002 est présentée dans le tableau 7. C'est dans la catégorie de revenus « plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000 » qu'on retrouvait un plus grand nombre d'entreprises, soit 48 entreprises sur 93. Plus de 75% des entreprises se classaient dans les catégories de revenus « plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000 » et « Plus de \$10,000,000 jusqu'à \$100,000,000 ». Pour près de 60% des entreprises (59,1%), le volume de production a augmenté au cours des trois dernières années, alors qu'il a diminué pour 23,7% de celles-ci. Finalement, 15,1% des entreprises n'ont pas connu de changement de leur volume de production au cours de cette période. Les tableaux 8 et 9 présentent ces résultats en fonction de la distribution régionale des entreprises et en fonction des catégories de revenus.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 7
Répartition des revenus des entreprises, année 2001-2002

Revenus bruts pour l'année 2001-2002	Nombre d'entreprises	%
Moins de \$500,000	6	6,5%
\$500,000 à \$1,000,000	8	8,6%
Plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000	48	51,6%
Plus de \$10,000,000 jusqu'à \$100,000,000	24	25,8%
Plus de \$100,000,000	6	6,5%
Pas de réponse	1	1,1%
Total	93	100,1%

Tableau 8
Changement du volume de production des entreprises au cours des trois années précédant l'année 2001-2002, selon la distribution régionale

Provenance régionale	Changement du volume de production au cours des trois dernières années			
	a augmenté	a diminué	n'a pas changé	Pas de réponse
Bas-St-Laurent	1	1	1	1
Saguenay-Lac-St-Jean	5		1	
Québec	5	2	1	
Mauricie	3		1	
Estrie	2	1		
Montréal	10	7	3	
Outaouais	1	1		
Abitibi-Temiscamingue			1	
Côte-Nord	-	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie-Îles-de-la-madeleine	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches	3	3		
Laval	2	1	1	
Lanaudière	6	1		
Laurentides	5			
Montérégie	10	3	5	
Centre-du-Québec	2	2		1
Total	55	22	14	2
	59,1%	23,7%	15,1%	2,2%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 9
Changement du volume de production des entreprises au cours des trois années
précédant l'année 2001-2002, selon les catégories de revenus

Revenus bruts pour l'année 2001-2002	Changement du volume de production au cours des trois dernières années			
	a augmenté	a diminué	n'a pas changé	Pas de réponse
Moins de \$500,000 (6)	5		1	
\$500,000 à \$1,000,000 (8)	5	2	1	
Plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000 (48)	28	13	7	
Plus de \$10,000,000 jusqu'à \$100,000,000 (24)	14	5	3	2
Plus de \$100,000,000 (6)	2	2	2	
Pas de réponse (1)	1			
Total	55	22	14	2
	59,1%	23,7%	15,1%	2,2%

3. L'octroi de contrats en sous-traitance par les entreprises ayant retourné le questionnaire

Afin de déterminer si les entreprises pouvaient être considérées aux fins de l'étude du profil des entreprises qui octroient des contrats en sous-traitance, nous avons posé la question suivante : *En considérant l'ensemble des activités de production de votre entreprise ainsi que les activités périphériques (activités comme les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage, ainsi que les services immobiliers), votre entreprise a-t-elle, au cours des 12 derniers mois, octroyé des contrats en sous-traitance ou a-t-elle embauché des travailleurs autonomes?* 83,4% des entreprises ont répondu par l'affirmative à cette question.

Certains aspects de l'analyse seront traités en fonction de la provenance régionale des entreprises et des catégories de revenus auxquelles elles appartiennent. La majorité des entreprises comptent moins de 100 employés. Le tableau 10 présente la répartition des entreprises en terme d'employés.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 10
Répartition des entreprises en terme d'employés

Nombre d'employés	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'employés	Nombre d'entreprises	%
moins de 20	19	24,4%	Entre 301 et 350	1	1,3%
entre 20 et 50	18	23,1%	Entre 351 et 400	1	1,3%
entre 51 et 100	9	11,5%	Entre 401 et 500	0	0%
entre 101 et 150	11	14,1%	Entre 501 et 999	2	2,6%
Entre 151 et 200	8	10,3%	Entre 1000 et 1500	2	2,6%
Entre 201 et 250	3	3,8%	Pas de réponse	3	3,8%
entre 251 et 300	1	1,3%	Total	78	100%

Du point de vue régional, ces proportions sont inférieures à 75% dans seulement 3 régions administratives. Pour les régions comptant le plus d'entreprises, soit Montréal et la Montérégie, les proportions sont respectivement de 85,0% et 88,9%. En ce qui concerne les régions comptant un petit nombre d'entreprises, celles qui affirment octroyer des contrats en sous-traitance sont assez nombreuses à le faire dans une proportion supérieure à 75%. En fonction des catégories de revenus, les proportions sont toutes supérieures à 75%. Les entreprises appartenant aux catégories de revenu «moins de \$500,000», «Plus de \$10,000,000» jusqu'à \$100,000,000 et «Plus de \$100,000,000» ont toutes, au cours des 12 derniers mois, octroyé des contrats en sous-traitance ou embauché des travailleurs autonomes. Les tableaux 11 et 12 présentent ces résultats.

Avant d'aller plus loin au niveau de l'analyse des résultats, il importe de mentionner que les différentes proportions ont été calculées en fonction du nombre total de questions complétées, cette valeur est généralement indiquée entre parenthèses ou sous la rubrique "nombre total". Ainsi, le dénominateur n'est pas toujours défini par 78 entreprises, certaines questions n'ayant pas été complétées par l'ensemble des répondants.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 11

Proportion des entreprises ayant octroyé des contrats en sous-traitance ou embauché des travailleurs autonomes au cours des 12 mois précédant l'année 2001-2002, selon la provenance régionale

Provenance régionale	Nombre d'entreprises		
	non	oui	% oui
Bas-St-Laurent	0	4	100,0%
Saguenay-Lac-St-Jean	2	4	66,7%
Québec	0	8	100,0%
Mauricie	2	2	50,0%
Estrie	1	2	66,7%
Montréal	3	17	85,0%
Outaouais	0	2	100,0%
Abitibi-Temiscamingue	0	1	100,0%
Côte-Nord	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-
Gaspésie- Îles-de-la-madeleine	-	-	-
Chaudière-Appalaches	1	5	83,3%
Laval	1	3	75,0%
Lanaudière	1	6	85,7%
Laurentides	1	4	80,0%
Montréal	2	16	88,9%
Centre-du-Québec	1	4	80,0%
Total	15	78	83,4%

Tableau 12

Proportion des entreprises ayant octroyé des contrats en sous-traitance ou embauché des travailleurs autonomes au cours des 12 mois précédant l'année 2001-2002, selon les catégories de revenus

Revenus bruts pour l'année 2001-2002	Nombre d'entreprises		
	non	oui	% oui
Moins de \$500,000	1	5	83,3%
\$500,000 à \$1,000,000	2	6	75,0%
Plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000	12	36	75,0%
Plus de \$10,000,000 jusqu'à \$100,000,000	0	24	100 0%
Plus de \$100,000,000	0	5	100 0%
Pas de réponse	0	1	100,0%
Total	15	78	83,4%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Les sections suivantes de ce rapport d'enquête porteront sur les 78 entreprises qui ont mentionné avoir octroyé des contrats en sous-traitance au cours de l'année précédant l'enquête. Les 15 entreprises qui ont signifié au terme de la première partie du questionnaire qu'elles ne faisaient pas de sous-traitance n'étaient pas invitées à compléter le reste du questionnaire. Ainsi, les résultats qui feront l'objet des sections suivantes sont basés sur les réponses fournies par les 78 entreprises qui composent notre bassin d'entreprises qui octroient des contrats en sous-traitance. Toutefois, le dénominateur utilisé dans les calculs varie d'une question à l'autre. En effet, ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont répondu à toutes les questions, alors que celles qui ont donné leur avis, ne l'ont pas toujours fait sur tous les facteurs. Le dénominateur utilisé dans les différents calculs est donc indiqué entre parenthèses. Aussi, bien que le nombre de sans réponse soit indiqué pour la plupart des questions, il ne sera pas considéré dans le calcul des pourcentages. Il est difficile de déterminer de façon précise pourquoi certaines entreprises ont laissé des questions et des sous-questions sans réponse. De manière générale, cela peut être expliqué par le fait que ces questions ne s'appliquaient pas à leur situation ou parce que l'objet de ces questions n'était pas clair pour les répondants concernés.

4. Objectifs stratégiques et opérationnels des entreprises

Dans un premier temps, les répondants devaient préciser, parmi une liste d'objectifs, quels étaient les objectifs stratégiques poursuivis par leur entreprise. Il leur était demandé d'indiquer quelle était l'importance des objectifs suivants pour leur entreprise :

- Valoriser l'innovation (ex : partage de connaissances en vue de générer de nouvelles idées pour l'amélioration des produits, des services, des pratiques, des procédés)
- Améliorer la relation-client (ex : réduire les temps de réponse)
- Améliorer la qualité (ex : fiabilité de nos services)
- Valoriser l'excellence (ex : construire un réservoir de meilleures pratiques)
- Rationaliser (réduire les coûts)
- Valoriser les compétences (ex : préparation de la relève)
- Efficience (ex : faire plus avec les mêmes ressources)

L'objectif « Améliorer la qualité » est considéré important par 80% des répondants. Près de 75% des répondants attribue une certaine importance à l'objectif « Améliorer la



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

relation-client » important, alors que l'objectif « Efficience » est important pour près de 69% des répondants. Suivent les objectifs « Rationaliser (réduire les coûts) », « Valoriser l'excellence », « Valoriser l'innovation » et « Valoriser les compétences ». Quelques répondants ont ajouté considérer important les objectifs suivants : Publicité, faire connaître l'entreprise; contrôle des coûts et flexibilité; respect des échéanciers; réduire l'investissement en immobilisation; rentabilité et restructurer les opérations. Le tableau 13 présente l'importance accordée les répondants aux différents objectifs stratégiques que nous leur avons soumis. Sous un autre angle, le tableau 13A présenté en annexe fournit les résultats à partir de la moyenne et de l'écart type. (voir annexe 5)

Tableau 13
Importance accordée les répondants aux différents objectifs stratégiques

Objectifs stratégiques	important (1)		moyennement important (2)		moins important (3)		Pas de réponse	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"							Sur 78 répondants
Valoriser innovation (74)	36	48,7%	27	36,5%	11	14,9%	4	5,1%
Améliorer relation-client (74)	55	74,3%	15	20,3%	4	5,4%	4	5,1%
Améliorer qualité (75)	60	80,0%	13	17,3%	2	2,7%	3	3,9%
Valoriser excellence (74)	41	55,4%	27	36,5%	6	8,1%	4	5,1%
Rationaliser (75)	46	61,3%	23	30,7%	6	8,0%	3	3,9%
Valoriser compétences (72)	30	41,7%	30	41,7%	12	16,7%	6	7,7%
Efficience (75)	52	69,3%	18	24,0%	5	6,7%	3	3,9%
Autres :	6	-	-	-	1	-	-	-
	<u>Important</u> : Publicité, faire connaître l'entreprise; contrôle des coûts et flexibilité; respect des échéanciers; réduire l'investissement en immobilisation; rentabilité et restructurer les opérations.							
	<u>Moins important</u> : Augmenter les ventes.							

Nous leur avons ensuite soumis une série d'objectifs opérationnels et leur avons demandé quelle était l'importance accordée à chacun de ceux-ci lorsque leur entreprise octroyait des contrats en sous-traitance, et particulièrement dans le cas où ces contrats étaient passés avec des travailleurs autonomes. Les objectifs opérationnels sur lesquels nous leur avons demandé de se prononcer étaient les suivants:

- L'Échange et le partage de l'information et des savoirs dans le but



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

- ... d'acquérir de nouveaux savoirs ou de nouvelles compétences que l'entreprise ne possède pas à l'interne
- ... d'exporter son savoir
- Expérimenter une nouvelle approche de résolution de problèmes
- Mieux utiliser les ressources externes à l'organisation
- Réduire les effectifs
- Maximiser le temps de travail (accroître la productivité et réduire les coûts) en évitant les pertes de temps pour des activités non centrales à l'entreprise
- Stimuler la créativité
- Améliorer l'apprentissage inter-disciplinaire, inter-fonctionnel ou inter-organisationnel

Les différents résultats sont repris dans les tableaux 14 et 15. Dans le cadre de l'octroi de contrats en sous-traitance, les deux objectifs opérationnels qui sont considérés comme les plus importants par un plus grand nombre de répondants sont " Maximiser le temps de travail (accroître la productivité et réduire les coûts) en évitant les pertes de temps pour des activités non centrales à l'entreprise" et "Mieux utiliser les ressources externes à l'organisation" avec respectivement 83,1% et 51,5% des répondants qui les considèrent importants. "L'Échange et le partage de l'information et des savoirs dans le but d'exporter son savoir" est l'objectif qui est considéré comme étant le moins important par les répondants. En effet, 75% des entreprises le considèrent moins important. Il est intéressant de remarquer que dans le cas où ces contrats étaient spécifiquement octroyés à des travailleurs autonomes, les objectifs considérés comme les plus importants sont les mêmes, mais les proportions sont moins importantes. Ainsi, 76,8% des entreprises considèrent important l'objectif " Maximiser le temps de travail (accroître la productivité et réduire les coûts) en évitant les pertes de temps pour des activités non centrales à l'entreprise" et 58,8 % des répondants considèrent "Mieux utiliser les ressources externes à l'organisation" comme important. L'objectif le moins important demeure "L'Échange et le partage de l'information et des savoirs dans le but d'exporter son savoir", mais la proportion des répondants qui ont mentionné que ce facteur était moins important est de 58%. Les tableaux 14A et 15A présentés en annexe fournissent les résultats à partir de la moyenne et de l'écart type. (voir annexe 5)



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 14
Importance accordée les répondants aux différents objectifs opérationnels dans le cadre de l'octroi de contrats en sous-traitance

Objectifs opérationnels	important (1)		moyennement important (2)		moins important (3)		pas de réponse	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"						sur 78 répondants	
Échange acquérir (69)	20	29,0%	28	40,6%	21	30,4%	9	11,5%
Échange exporter (64)	5	7,8%	11	17,2%	48	75,0%	14	18,0%
Expérimenter une nouvelle approche (69)	13	18,8%	26	37,7%	30	43,5%	9	11,5%
Mieux utiliser les ressources (68)	35	51,5%	21	30,9%	12	17,6%	10	12,8%
Réduire les effectifs (66)	18	27,3%	25	37,9%	23	34,8%	12	15,4%
Maximiser temps de travail (71)	59	83,1%	9	12,7%	3	4,2%	7	9,0%
Stimuler créativité (67)	14	20,9%	23	34,3%	30	44,8%	11	14,1%
Améliorer apprentissage (61)	15	24,6%	21	34,4%	25	41,0%	17	21,8%
Autres :	4	-	-	-	1	-	-	-
	<u>Important</u> : Espace disponible; accroître la capacité de l'usine; contrôle des coûts; éviter des investissements.							
	<u>Moins important</u> : Avoir des ressources supplémentaires.							



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 15
Importance accordée les répondants aux différents objectifs opérationnels dans le cadre de l'octroi de contrats en sous-traitance à des travailleurs autonomes

Objectifs opérationnels	important (1)		moyennement important (2)		moins important (3)		pas de réponse	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"						Sur 78 répondants	
Échange acquérir (54)	20	37,0%	14	25,9%	20	34,0%	24	30,8%
Échange exporter (50)	7	14,0%	14	28,0%	29	58,0%	28	35,9%
Expérimenter une nouvelle approche (54)	14	25,9%	22	40,7%	18	33,3%	24	30,8%
Mieux utiliser les ressources (51)	30	58,8%	11	21,6%	10	19,6%	27	34,6%
Réduire les effectifs (50)	17	34,0%	16	32,0%	17	34,0%	28	35,9%
Maximiser temps de travail (56)	43	76,8%	8	14,3%	5	8,9%	22	28,2%
Stimuler créativité (53)	15	28,3%	20	37,7%	18	34,0%	25	32,1%
Améliorer apprentissage (51)	14	27,5%	16	31,4%	21	41,2%	27	34,6%
Autres :	4	-	-	-	-	-	-	-
	Important: Espace disponible; travaux spécialisés ponctuels; accroître la capacité de l'usine; accès à des équipements et à des compétences.							

De façon complémentaire, nous voulions déterminer si les dirigeants des entreprises avaient adopté des décisions stratégiques qui consistent à mettre l'accent sur les activités commerciales de base et sur la sous-traitance des activités non fondamentales et des activités qui ne sont pas au cœur de la mission de l'entreprise. Nous avons alors précisé que les activités non fondamentales étaient, par exemple, les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage et que les activités qui n'étaient pas au cœur de la mission de l'entreprise pouvaient être définies comme les services immobiliers, relations publiques, droit, comptabilité, soutien technique.

Parmi les 78 entreprises, 64 ont répondu à la question. En ne considérant que ces dernières, 44,7% des entreprises ont répondu que les dirigeants avaient effectivement pris ce genre de décision. Le tableau 16 présente ces résultats en fonction de la provenance régionale des entreprises et le tableau 17 en fonction des catégories de revenus. Parmi les 35 entreprises qui octroient des contrats en sous-traitance pour faire exécuter des tâches



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

qui ne sont pas au cœur de leur mission, 19 le font envers des travailleurs autonomes, ce qui représente 54,3%. Cette décision, pour la majorité des entreprises, a été prise au cours des 5 dernières années. Pour quelques une d'entre elles, cela remonte au début de leurs activités.

Tableau 16

Pourcentage des entreprises pour lesquelles les dirigeants ont pris des décisions stratégiques relativement à l'octroi de contrats en sous-traitance en ce qui concerne les activités non spécifiques à la mission de l'entreprise, selon la provenance des entreprises.

Provenance régionale	Pas de réponse	non	oui	% oui
	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises	Sur le total de oui et de non
Bas-St-Laurent	1	1	2	66,7%
Saguenay-Lac-St-Jean	0	3	1	25,0%
Québec	1	3	4	57,1%
Mauricie	0	2	0	0,0%
Estrie	1	1	0	0,0%
Montréal	2	7	8	53,3%
Outaouais	1	0	1	100,0%
Abitibi-Temiscamingue	0	0	1	100,0%
Côte-Nord	-	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches	2	2	1	33,3%
Laval	0	1	2	66,7%
Lanaudière	2	2	2	50,0%
Laurentides	0	1	3	75,0%
Montérégie	1	5	10	66,7%
Centre-du-Québec	3	1	0	0,0%
Total	14	29	35	54,7%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 17

Pourcentage des entreprises pour lesquelles les dirigeants ont pris des décisions stratégiques relativement à l'octroi de contrats en sous-traitance en ce qui concerne les activités non spécifiques à la mission de l'entreprise, selon les catégories de revenu.

Catégorie de revenus	Pas de réponse	non	oui	% oui
	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises	
Moins de \$500,000	1	4	0	0,00%
\$500,000 à \$1,000,000	1	3	2	40,0%
Plus de \$1,000,000 jusqu'à \$10,000,000	8	14	14	50,0%
Plus de \$10,000,000 jusqu'à \$100,000,000	2	6	16	72,7%
Plus de \$100,000,000	1	2	3	60,0%
Revenu non spécifié	1	0	0	0,00%
Nombre d'entreprises	14	29	35	54,7%

Comme cela a été souligné en introduction, le recours à la sous-traitance peut être défini à travers trois principes : la spécialité, l'économie et la capacité. Selon le premier principe, la sous-traitance peut permettre à l'entreprise de (d') :

- avoir recours à des spécialistes dans un domaine précis (surtout s'il est marqué d'une évolution technologique rapide) afin de pouvoir se concentrer sur les autres aspects de la gestion;
- accéder à une spécialisation dans le secteur où l'entreprise détient un avantage concurrentiel véritable;
- pouvoir pallier à la rareté de la main-d'œuvre;
- avoir accès à une expertise de pointe lors de la modernisation d'un système d'opération;
- avoir un accès à une technologie ou à une expertise de pointe;
- de faire un effort particulier en Recherche en développement (R&D).

Pour le second principe, celui de l'économie, la sous-traitance permet à l'entreprise de (d'):

- hausser le ratio prix/avoir net des entreprises étant donné que vous estimez que votre structure de coûts est supérieure à celle du sous-traitant puisque



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

celui-ci, contrairement à votre entreprise, est en mesure de réaliser des économies d'échelle étant donné sa spécialisation dans un secteur;

- réduire certains coûts liés à la main d'œuvre en particulier en ce qui a trait aux bénéfices normalement versés aux travailleurs (régime de retraite, régime d'assurances, vacances, congés divers etc);
- réduire certains coûts liés à la main d'œuvre en particulier en ce qui a trait aux dépenses relatives à l'entraînement des nouveaux employés parce que normalement, la formation et les compétences des sous-traitant répondent déjà aux besoins de l'entreprise;
- réduire certains coûts liés à la main d'œuvre précisément en terme de coûts relatifs au recrutement (étude de CV, entrevues, vérification des références, prime de séparation, service de placement etc.).

Finalement, selon le principe de la capacité, la sous-traitance permet à votre entreprise de (d'):

- satisfaire la demande lors de périodes de pointes (fin de mois, pointes d'été etc.)
- accéder, juste à temps, à des "travailleurs" compétents et expérimentés dans le cadre de projets spécifiques ou requérant une haute spécialisation ou un niveau élevé d'expertise;
- offrir une gamme plus élargie de produits à la clientèle;
- pallier au manque de temps pour respecter les échéanciers;
- protéger le noyau d'employés contre les pertes d'emplois;
- déceler de futurs employés potentiels;
- se soustraire à des engagements de long terme et aux inconvénients s'y rattachant.

Nous avons demandé aux entreprises de déterminer l'importance de chacun des facteurs rattachés à ces trois principes. Les tableaux 18, 19 et 20 présentent l'importance qui a été accordée par les entreprises à chacun de ces principes. Rappelons ici que bien que 78 entreprises composent notre bassin d'entreprises qui octroient des contrats en sous-traitance, le dénominateur utilisé dans les calculs varie d'une question à l'autre. La valeur du dénominateur est indiquée dans chacun des tableaux. Le tableau 21 présente l'importance relative des trois principes. Nous avons en effet demandé aux répondants de déterminer l'importance relative des trois principes, tant pour l'octroi de contrats en sous-traitance que pour l'octroi de contrats à des travailleurs autonomes.

Certains facteurs se démarquent, dans la mesure où ils sont jugés très importants et importants ou encore peu ou pas importants par un grand nombre d'entreprises. À ce titre, plus de 85% des entreprises considèrent très important et assez important le fait que la



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

sous-traitance, selon le principe de la spécialité, leur permet d'avoir recours à des spécialistes dans un domaine précis (surtout s'il est marqué d'une évolution technologique rapide) afin de pouvoir se concentrer sur les autres aspects de la gestion. Les avis sont plus partagés concernant les autres facteurs qui sous-tendent à ce principe. (tableau 18). Pour ce qui est du principe de l'économie, plus de 60% des entreprises jugent très important et important le fait que la sous-traitance engendre une hausse de leur ratio prix/avoir net considérant que le sous-traitant, contrairement à leur entreprise, est en mesure de réaliser des économies d'échelle étant donné sa spécialisation dans un secteur. (tableau 19) Finalement, le facteur pour lequel la proportion d'entreprises ayant jugé très important et important est la plus élevée, soit près de 75%, est le fait que le principe de la capacité leur permette d'accéder juste à temps à des "travailleurs" compétents et expérimentés dans le cadre de projets spécifiques ou requérant une haute spécialisation ou un niveau élevé d'expertise. (tableau 20)

Une proportion élevée d'entreprises, soit 51%, ont jugé pas ou peu important le fait que, selon le principe de la spécialité, la sous-traitance leur permettait de faire un effort particulier en Recherche en développement (R&D). (tableau 18) Dans le même ordre d'idée, près de 42% des entreprises considère pas ou peu important le fait que la sous-traitance, selon le principe de l'économie, leur permette de réduire certains coûts reliés à la main d'œuvre précisément en terme de coûts relatifs au recrutement (étude de CV, entrevues, vérification des références, prime de séparation, service de placement etc.). (tableau 19) Finalement, selon le principe de la capacité, "décerner de futurs employés potentiels" est le facteur pour lequel la proportion d'entreprises qui jugent peu ou pas important ce facteur est la plus élevée (59%). (tableau 20). Encore une fois, précisons ici que ces résultats sont présentés sous l'angle des concepts de la moyenne et de l'écart type à l'annexe 5 dans les tableaux 18A à 21A.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 18
Importance accordée au principe de la spécialité

Principe 1 : La spécialité												
	Très important (5)		Assez important (4)		Plus ou moins important (3)		Peu important (2)		Sans importance (1)		Pas de réponse (0)	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"										Sur 78 répondants	
Recours spécialistes (73)	39	53,4%	25	34,2%	7	9,6%	1	1,4%	1	1,4%	5	6,4%
Accéder Spécialisation (70)	20	25,6%	21	26,9%	18	23,1%	10	12,8%	1	1,3%	8	10,3%
Pallier rareté main-d'oeuvre (73)	13	16,7%	22	28,2%	18	23,1%	15	19,2%	5	6,4%	5	6,4%
Expertise de pointe(72)	24	30,8%	21	26,9%	16	20,5%	8	10,3%	3	3,9%	6	7,7%
Technologie (71)	29	37,2%	19	24,4%	12	15,4%	9	11,5%	2	2,6%	7	9,0%
Effort de R- D (69)	18	26,1%	1	1,3%	15	19,2%	17	21,8%	18	23,1%	9	11,5%

Tableau 19
Importance accordée au principe de l'économie

Principe 2 : L'économie												
	Très important (5)		Assez important (4)		Plus ou moins important (3)		Peu important (2)		Sans importance (1)		Pas de réponse (0)	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"										Sur 78 répondants	
Hausser le ratio prix-avoir net(76)	28	36,8%	20	26,3%	14	18,4%	6	7,9%	8	10,5%	2	2,6%
Réduire coûts (avantages sociaux) (74)	13	17,6%	20	27,0%	12	16,2%	17	23,0%	12	16,2%	4	5,1%
Réduire coûts (formation, etc.) (74)	12	16,2%	23	31,1%	21	28,4%	10	13,5%	8	10,8%	4	5,1%
Réduire certains coûts (recrutement) (72)	8	11,1%	15	20,1%	19	26,4%	18	25,0%	12	16,7%	6	7,7%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 20
Importance accordée au principe de la capacité

Principe 3 : La capacité												
	Très important (5)		Assez important (4)		Plus ou moins important (3)		Peu important (2)		Sans importance (1)		Pas de réponse (0)	
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"										Sur 78 répondants	
Satisfaire la demande (72)	35	48,6%	13	18,1%	11	15,3%	6	8,3%	7	9,7%	6	7,7%
Accéder juste à temps (74)	36	48,6%	19	25,7%	12	16,2%	3	4,1%	4	5,4%	4	5,1%
Gamme élargie de produits (72)	16	22,2%	12	16,7%	12	16,7%	14	19,4%	18	25,0%	6	7,7%
Respect échéanciers (73)	23	31,5%	24	32,9%	15	20,5%	6	8,2%	5	6,8%	5	6,4%
Protéger contre pertes d'emplois (69)	9	13,0%	17	24,6%	19	27,5%	11	15,9%	13	18,8%	9	11,5%
Déceler de futurs employés (66)	2	3,0%	8	12,1%	17	25,8%	18	27,3%	21	31,8%	12	15,4%
Éviter engagements de long terme (71)	6	8,5%	11	15,5%	21	29,6%	13	18,3%	20	28,2%	7	9,0%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 21
Importance relative accordée aux 3 principes

Importance relative accordée aux 3 principes												
	Très important (5)		Assez important (4)		Plus ou moins important (3)		Peu important (2)		Sans importance (1)		Pas de réponse	
Octroi de contrats en sous-traitance												
Spécialité (74)	60	81,1%	9	12,2%	5	6,8%	0	0,0%	0	0,0%	4	5,1%
Économie (73)	33	45,2%	28	38,4%	6	8,2%	5	6,8%	1	1,4%	5	6,4%
Capacité (75)	43	57,3%	16	21,3%	14	18,7%	1	1,3%	1	1,3%	3	3,8%
Octroi de contrats à des travailleurs autonomes												
Spécialité (62)	38	61,3%	17	27,4%	4	6,5%	0	0,0%	3	4,8%	16	20,5%
Économie (61)	21	34,4%	16	26,2%	15	24,6%	1	1,7%	8	13,1%	17	21,8%
Capacité (61)	25	41,0%	18	29,5%	13	21,3%	2	3,3%	3	4,9%	17	27,9%

5. Les champs d'intervention pour lesquels les entreprises ont recours à la sous-traitance

Nous avons demandé aux répondants de préciser les champs d'interventions pour lesquels ils octroyaient des contrats en sous-traitance ainsi que la fréquence. On leur a aussi demandé de préciser si certains de ces contrats l'étaient spécifiquement envers des travailleurs autonomes. Sur un total de 14 domaines que nous avons soumis aux répondants, 8 sont associés à une pratique de sous-traitance qui rejoint 50% et plus des entreprises. Le transport est le domaine pour lequel un plus grand nombre d'entreprises fait appel à des sous-traitants pour leurs besoins en la matière. Une proportion de 81% des entreprises, soit 63 entreprises sur 78, a recours à la sous-traitance en matière de transport. Parmi ces dernières, 16% le font envers des travailleurs autonomes. Le second domaine en importance est l'entretien; près de 75% des entreprises font appel à des sous-traitants dans le domaine et elles sont 26,3% à le faire envers des travailleurs autonomes. Les autres domaines les plus importants sont : la récupération des déchets (69%), le droit (68%), la production (67%), la construction (59%) et l'informatique (58%). Les domaines pour lesquels l'octroi de contrats à des travailleurs autonomes se démarque sont les suivants : Traduction (47%), Ingénierie (41%), marketing (31,6%), entretien (26,3%) et informatique (22%). Ces résultats sont présentés au tableau 22. Le tableau 23 présente la fréquence de l'octroi de contrats en sous-traitance. Les domaines pour lesquels la sous-traitance est fréquente pour un grand nombre d'entreprises sont, par ordre d'importance, le



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

transport, la récupération des déchets, l'entretien, la paie, l'informatique, la production et le droit.

Tableau 22
Champs d'intervention quant à l'octroi de contrats en sous-traitance

	A	B	C	D
	Nombre de répondants octroyant des contrats en sous-traitance de façon occasionnelle ou permanente	Proportion des répondants octroyant des contrats en sous-traitance (A/78)	Nombre de répondants octroyant des contrats en sous-traitance qui le font envers des travailleurs autonomes de façon occasionnelle ou permanente	Proportion de contrats octroyés à des travailleurs autonomes par les répondants octroyant des contrats en sous-traitance (C/A)
Transport	63	80,8%	10	15,8%
Production	52	66,7%	7	13,7%
Entretien	57	73,1%	15	26,3%
Construction	46	59,0%	8	17,4%
Récupération Des déchets	54	69,2%	7	13,0%
Informatique	45	57,7%	10	22,2%
Paie	30	38,5%	2	6,7%
Droit	53	67,9%	9	17,0%
Ingénierie	39	50,0%	16	41,0%
Marketing	19	24,4%	6	31,6%
Finances	13	16,7%	2	15,4%
Comptabilité	20	25,6%	4	20,0%
Relations publiques	11	14,1%	1	9,1%
Traduction	30	38,5%	14	46,7%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 23
**Champs d'intervention quant à l'octroi de contrats en sous-traitance,
selon la fréquence**

Domaine	Sous-traitance			Travail autonome			S-t P et TA O *	S-t P et TA P **	S-t O et TA O ***
	P	O	?	P	O	?			
Transport	45	8	0	2	1	1	1	1	4
Production	18	26	1	0	2	0	0	2	3
Entretien	29	12	1	10	2	0	0	3	0
Construction	19	18	1	2	5	0	0	1	0
Récupération Des déchets	44	2	1	5	0	0	0	2	0
Informatique	19	16	0	4	5	0	0	1	0
Paie	28	0	0	1	0	1	0	0	0
Droit	18	26	0	5	2	1	0	1	0
Ingénierie	5	18	0	2	10	1	0	1	2
Marketing	5	8	0	0	3	1	0	1	1
Finances	4	7	0	1	0	1	0	0	0
Comptabilité	7	9	0	1	2	1	0	0	0
Relations publiques	4	6	0	0	1	0	0	0	0
Traduction	3	13	0	4	10	0	0	0	0

P : Fréquence permanente O : Fréquence occasionnelle ? : Fréquence non précisée

* Sous-traitance permanente et travail autonome occasionnel

** Sous-traitance permanente et travail autonome permanent

*** Sous-traitance occasionnelle et travail autonome occasionnel



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

6. Répartition des contrats de sous-traitance selon les types de sous-traitants

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer envers qui les contrats de sous-traitance étaient octroyés. Une proportion importante d'entreprises, 62,8%, passe des contrats envers les travailleurs autonomes indépendants (incorporés ou non, sans employé) et 57,7% le font envers les micro-entrepreneurs (1 à 5 employés salariés ou sous-traitants). Les autres types de sous-traitants importants sont les distributeurs indépendants, les contractuels de prestations et les PME ou firme de plus de 5 employés. Les entreprises octroient des contrats en sous-traitance à ces sous-traitants dans des proportions respectives de 43,6%, 37,2% et 21,3%. Les résultats sont présentés au tableau 24. Les entreprises étaient invitées à donner la répartition des contrats de sous-traitance en fonction des différents types de sous-contractants. Le tableau 25 présente les résultats pour les contrats donnés à des travailleurs autonomes et à des micro-entrepreneurs (5 employés et moins).

Tableau 24
Répartition des contrats de sous-traitance selon les types de sous-traitants

	Sur 78 répondants	
Travailleur autonome indépendant (incorporé ou non, sans employé)	49	62,8%
Micro-entrepreneur (1 à 5 employés salariés ou sous-traitants)	45	57,7%
Distributeur indépendant (surtout livreur/camionneur)	34	43,6%
Contractuel de prestations de service (payé sur honoraires ou livrables)	29	37,2%
PME ou firme de plus de 5 employés	18	23,1%
Intrapreneur (ex. consultant en informatique dans l'entreprise du client unique)	16	20,5%
Pigiste (réservé aux professions payées au mot écrit, rédigé, corrigé ou traduit)	13	16,7%
Travailleur intérimaire (travailleur embauché par l'intermédiaire d'une agence de travail intérimaire, agence de travail temporaire)	12	15,4%
Travailleur à domicile (avec ou sans télétravail non-salarié)	9	11,5%
Micro-franchisé (moins de 25 000 \$ de droits d'acquisition)	2	2,6%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 25
**Répartition des contrats de sous-traitance à des travailleurs autonomes
et à des micro-entrepreneurs**

	TA	% x sur 39*	Micro- entrepreneurs	% x sur 39
100%	1	2,6%	0	0,0%
De 80% à 99% des contrats	1	2,6%	3	7,7%
De 60% à 79%	0	0,0%	3	7,7%
De 40% à 59	3	7,7%	6	15,4%
De 20% à 39%	10	25,6%	7	17,9%
De 1% à 19%	16	41,0%	5	12,8%
Aucun contrat...	8	20,5%	15	38,5%

* Nous n'avons retenu que les répartitions totalisant 100%, soit les répartitions de 39 entreprises (39 entreprises n'ont pas donné une répartition totalisant 100%).

7. Les modes d'accès aux sous-traitants

Nous avons demandé aux entreprises comment elles s'y prenaient avoir accès à une banque de sous-traitants dans le domaine pour lequel l'octroi de contrats en sous-traitance est requis. Parmi les moyens privilégiés par les répondants (55 entreprises sur 78) figurent les connaissances personnelles (amis travailleurs autonomes ou pour les références), Internet et Toile du Québec, les Associations/organismes sectoriels et professionnels et le bouche à oreille. Voir l'annexe 2 pour l'ensemble des réponses données par les répondants.

8. L'emplacement géographique des sous-traitants

Les entreprises font appel à des sous-traitants qui sont situés tant dans la région métropolitaine de Montréal qu'ailleurs au Québec. Nous leur avons demandé d'indiquer l'emplacement du principal sous-traitant et celle des autres sous-traitants. La formulation de notre question ne nous permettait pas de déterminer si les sous-traitants situés "ailleurs au Québec" étaient en fait situés dans la même région que l'entreprise. Les tableaux 26 et 27 nous indiquent qu'une proportion importante d'entreprises octroient des contrats en sous-traitance à des entreprises ou travailleurs autonomes situés dans la région métropolitaine de Montréal. Pour l'ensemble des domaines, cette proportion est supérieure à 40%. Nous remarquons toutefois que les domaines pour lesquels la sous-traitance est davantage susceptible d'être faite par des grandes firmes de consultants (finances, marketing, ingénierie, droit, comptabilité, par exemples), les entreprises sont plus nombreuses à faire affaire avec un sous-traitant principal est situé dans la grande région de Montréal.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 26
Situation géographique du principal sous-traitant

Domaine	Situation géographique du principal sous-traitant						
	Mm	Qc	Ca	É-U	E	P	A
Transport (65)	40,0% (26)	55,4% (36)	1,5% (1)	3,1% (2)			
Production (51)	50,0% (25)	46,2% (24)	3,8% (2)				
Entretien (57)	45,6% (26)	54,4% (31)					
Construction (40)	45,0% (18)	55,0% (22)					
Récupération Des déchets (57)	42,1% (24)	50,9% (29)	7,0% (4)				
Informatique (48)	43,8% (21)	50,0% (24)	2,1% (1)	2,1% (1)			2,1% (1)
Paie (31)	64,5% (20)	25,8% (8)	9,7% (3)				
Droit (54)	40,7% (22)	55,6% (30)	1,9% (1)	1,9% (1)			
Ingénierie (41)	46,3% (19)	46,3% (19)	4,9% (2)	2,4% (1)			
Marketing (22)	40,9% (9)	40,9% (9)	13,6% (3)	4,5% (1)			
Finances (20)	50,0% (10)	45,0% (9)		5,0% (1)			
Comptabilité (23)	43,5% (10)	56,5% (13)					
Relations publiques (13)	53,8% (7)	35,8% (5)		7,7% (1)			
Traduction (31)	51,6% (16)	48,4% (15)					

Mm : Montréal métropolitain Qc : Le reste du Québec Ca : Le reste du Canada
 É-U : Les États-Unis E : L'Europe P : La Zone Pacifique
 A : Les autres pays



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 27
Situation géographique des autres sous-traitants

Domaine	Situation géographique des autres sous-traitants						
	Mm	Qc	Ca	É-U	E	P	A
Transport (49)	14,3% (7)	38,8% (19)	22,5% (11)	14,3% (7)	4,1% (2)	2,0% (1)	4,1% (2)
Production (40)	12,5% (5)	52,5% (21)	10,0% (4)	7,5% (3)	7,5% (3)	5,0% (2)	5,0% (2)
Entretien (15)	20,0% (3)	73,3% (11)	6,7% (1)				
Construction (15)	33,3% (5)	60,0% (9)	6,7% (1)				
Récupération Des déchets (12)	25,0% (3)	58,3% (7)	16,7% (2)				
Informatique (11)	27,3% (3)	63,6% (7)	9,1% (1)				
Paie (6)	16,7% (1)	50,0% (3)	33,3% (2)				
Droit (23)	30,4% (7)	52,2% (12)	4,3% (1)	4,3% (1)	4,3% (1)		
Ingénierie (17)	23,5% (4)	41,2% (7)	11,8% (2)	17,6% (3)	5,9% (1)		
Marketing (11)	18,2% (2)	36,4% (4)		36,4% (4)	9,1% (1)		
Finances (6)	16,7% (1)	83,3% (5)					
Comptabilité (9)	11,1% (1)	66,7% (6)	11,1% (1)	11,1% (1)			
Relations publiques (6)	33,3% (2)	66,7% (4)					
Traduction (6)	33,3% (2)	33,3% (2)	16,7% (1)	16,7% (1)			

Mm : Montréal métropolitain

Qc : Le reste du Québec

Ca : Le reste du Canada

É-U : Les États-Unis

E : L'Europe

P : La Zone Pacifique

A : Les autres pays



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

9. Les facteurs de l'économie locale/régionale ayant contribué à la croissance des entreprises

Nous avons demandé aux entreprises quels étaient les facteurs les plus importants de l'économie locale/régionale qui ont contribué à la croissance de leur entreprise. Les facteurs "Présence de fournisseurs clés" et "Présence de clients clés", sont considérés comme très importants et importants par plus de 50% des répondants. Le facteur "Infrastructures physiques, de transport ou de communication" l'est dans une proportion de 47%. L'accès à des sous-traitants pour des activités commerciales de base et pour des activités périphériques sont considérés très importants et importants que par 38% et 17% des répondants. Les facteurs "Cohabitation avec d'autres entreprises de la même industrie", "Instituts de recherche spécialisés et universités", "Instituts de formation et d'enseignements spécialisés" et "Politiques ou programmes gouvernementaux" sont considérés par plus de 55% des répondants comme étant peu ou pas importants. Ces résultats apparaissent aux tableaux 28, 29 et 30. Pour les résultats présentés à partir de la moyenne et de l'écart type, se référer aux tableau 28 de l'annexe 5

Tableau 28
Importance des facteurs de l'économie locale/régionale ayant contribué à la croissance des entreprises

Classement	5	4	3	2	1	Pas de
Facteurs	très important				sans importance	réponse
	Dénominateur variable selon les "pas de réponse"					sur 78
Cohabitation avec d'autres entreprises de la même industrie (67)	13,4% (9)	14,9% (10)	14,9% (10)	10,4% (7)	46,3% (31)	14,1% (11)
Offre de travailleurs ayant des compétences particulières (70)	21,4% (15)	14,3% (10)	30,0% (21)	11,4% (8)	22,9% (16)	10,3% (8)
Infrastructures physiques, de transport ou de communication (70)	11,4% (8)	35,7% (25)	28,6% (20)	8,6% (6)	15,7% (11)	10,3% (8)
Disponibilité du financement et/ou de services spécialisés (65)	13,8% (9)	23,1% (15)	20,0% (13)	18,5% (12)	24,6% (16)	16,7% (13)
Instituts de recherche spécialisés et universités (65)	3,1% (2)	12,3% (8)	16,9% (11)	18,5% (12)	50,8% (33)	15,4% (12)
Instituts de formation et d'enseignement spécialisés (66)	4,5% (3)	10,6% (7)	24,2% (16)	19,7% (13)	41,0% (27)	15,4% (12)
Présence de fournisseurs clés (68)	27,9% (19)	26,5% (18)	17,6% (12)	10,3% (7)	17,6% (12)	12,8% (10)
Présence de clients clés (70)	28,6% (20)	24,3% (17)	12,9% (9)	12,9% (9)	21,4% (15)	10,3% (8)
Politiques ou programmes gouvernementaux (67)	4,5% (3)	13,4% (9)	25,4% (17)	16,4% (11)	40,3% (27)	14,1% (11)
Accès à des sous-traitants Pour des activités commerciales de base (70)	21,4% (15)	16,4% (11)	25,4% (19)	27,1% (17)	11,4% (8)	10,3% (8)
Accès à des sous-traitants Pour des activités périphériques* (69)	5,8% (4)	11,6% (8)	23,2% (16)	20,3% (14)	39,1% (27)	11,5% (9)



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

* activités comme les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage, ainsi que les services immobiliers

Tableau 29
Importance des facteurs de l'économie locale/régionale ayant contribué à la croissance des entreprises

Classement Facteurs	5 très important	4	Très important et important
Cohabitation avec d'autres entreprises de la même industrie (67)	13,4% (9)	14,9% (10)	28,3%
Offre de travailleurs ayant des compétences particulières (70)	21,4% (15)	14,3% (10)	35,7%
Infrastructures physiques, de transport ou de communication (70)	11,4% (8)	35,7% (25)	47,1%
Disponibilité du financement et/ou de services spécialisés (65)	13,8% (9*)	23,1% (15)	36,9%
Instituts de recherche spécialisés et universités (65)	3,1% (2)	12,3% (8)	15,4%
Instituts de formation et d'enseignement spécialisés (66)	4,5% (3)	10,6% (7)	15,1%
Présence de fournisseurs clés (68)	27,9% (19)	26,5% (18)	54,5%
Présence de clients clés (70)	28,6% (20)	24,3% (17)	52,9%
Politiques ou programmes gouvernementaux (67)	4,5% (3)	13,4% (9)	17,9%
Accès à des sous-traitants Pour des activités commerciales de base (70)	21,4% (15)	16,4% (11)	37,8%
Accès à des sous-traitants Pour des activités périphériques* (69)	5,8% (4)	11,6% (8)	17,4%

* activités comme les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage, ainsi que les services immobiliers



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 30
Importance des facteurs de l'économie locale/régionale ayant contribué
à la croissance des entreprises

Classement	2	1	Peu
Facteurs		sans	important
		importance	et sans
			importance
Cohabitation avec d'autres entreprises de la même industrie (67)	10,4% (7)	46,3% (31)	56,7%
Offre de travailleurs ayant des compétences particulières (70)	11,4% (8)	22,9% (16)	34,3%
Infrastructures physiques, de transport ou de communication (70)	8,6% (6)	15,7% (11)	24,3%
Disponibilité du financement et/ou de services spécialisés (65)	18,5% (12)	24,6% (16)	43,1%
Instituts de recherche spécialisés et universités (65)	18,5% (12)	50,8% (33)	69,3%
Instituts de formation et d'enseignement spécialisés (66)	19,7% (13)	41,0% (27)	60,7%
Présence de fournisseurs clés (68)	10,3% (7)	17,6% (12)	27,9%
Présence de clients clés (70)	12,9% (9)	21,4% (15)	34,3%
Politiques ou programmes gouvernementaux (67)	16,4% (11)	40,3% (27)	56,7%
Accès à des sous-traitants Pour des activités commerciales de base (70)	27,1% (17)	11,4% (8)	38,5%
Accès à des sous-traitants Pour des activités périphériques* (69)	20,3% (14)	39,1% (27)	59,4%

* activités comme les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage, ainsi que les services immobiliers



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

10. Suivi des employés qui ont quitté

Nous avons demandé aux entreprises si, parmi les travailleurs qui ont quitté leur entreprise au cours des trois dernières années, certains avaient été embauchés par d'autres entreprises de votre région. Bien que plusieurs répondant n'aient pas répondu à la question, il s'avère que les travailleurs qui perdent leur emploi sont généralement réembauchés par des entreprises de la même région. Pour la majorité, le nouvel emploi se situe au sein d'une entreprise du même secteur industriel. (Voir tableaux 31 et 32)

Tableau 31
Proportion des travailleurs qui ont quitté leur emploi
et qui se sont replacés dans une entreprise de la même région

	Nombre d'entreprises	%	Sur le nombre de réponses		
Pas de réponse	16	20,5%			
Réponses	62	79,5	Ne sait pas	2	3,2%
			Oui	41	66,1%
			Non	19	30,6%

Tableau 32
Proportion des travailleurs qui ont quitté leur emploi
et qui se sont replacés dans une entreprise de la même région

	Nombre d'entreprises	%
Concurrents	14	34,1%
Partenaires	-	-
Autres entreprises du même secteur industriel	23	56,1
Autres entreprises	4	9,8%

D'un autre côté, nous désirions savoir si, lorsque des employés clés avaient quitté leur emploi au sein des entreprises, ils avaient été remplacés par des employés du même statut (temps plein, temps partiel, temporaires ou contractuels) ou par l'octroi de contrats de sous-traitance. À cette question, 62% des entreprises ont mentionné que cette question les concernait. Parmi celles-ci, 92% disent que ces employés ont été remplacés par des employés du même statut alors que 8% ont été remplacés par l'octroi de contrats en sous-traitance. (Voir tableaux 33 et 34)



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 33
Proportion d'entreprises pour lesquelles des employés clés ont quitté

	Nombre d'entreprises	%	Sur le nombre de réponses		
Pas de réponse	20	25,6%			
Réponses	58	74,4	Oui	48	82,8%
			Non	10	17,2%

Tableau 34
Type de remplacement des employés clés ont quitté

	Nombre d'entreprises	%
Même statut	44	91,7%
Octroi de contrats en sous-traitance	4	8,3%

Parallèlement, nous leur avons demandé si certains employés de l'interne sont devenus des sous-traitants à qui elles octroient des contrats et, surtout, de préciser les raisons derrière cette décision. Seulement 17% des entreprises ont affirmé que des employés étaient devenus des sous-traitants avec lesquels elles transigeaient. Dans la majorité des cas, cela découlait d'une décision motivée par la volonté des employés eux-mêmes; c'est ce qu'ont souligné 46% des entreprises concernées. Une autre motivation importante, qui rejoint 31% des entreprises concernées, repose sur des besoins de rationalisation d'effectifs. (Voir tableaux 35 et 36).

Tableau 35
Proportion d'entreprises pour lesquelles des employés qui ont quitté sont devenus des sous-traitants

	Nombre d'entreprises	%	Sur le nombre de réponses		
Pas de réponse	5	6,4%			
Réponses	73	93,6%	Oui	13	17,8%
			Non	60	82,2%



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 36
Raisons motivant le passage d'employé à sous-traitant

	Nombre d'entreprises	%
Volonté de l'employé	6	46,2%
Rationalisations d'effectifs	4	30,8%
Besoins spécifiques et temporaires	2	15,4%
Non spécifié	1	7,7%

11. Besoins des entreprises en matière de main-d'oeuvre

Près de 70% des entreprises considèrent que la force de travail de leur région possède l'ensemble des habiletés, connaissances et compétences requises par leur entreprise. Celles qui ont indiqué que ce n'était pas le cas, 21% des entreprises, ont précisé un manque important au niveau des connaissances et habiletés spécifiques à leurs activités de production. (Voir tableau 37)

Tableau 37
Les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre sont-ils comblés?

	Nombre d'entreprises	%	Sur le nombre de réponses	
Pas de réponse	3	20,5%		
Réponses	75	79,5%	Oui	54 72,0%
			Non	16 21,3%
			Plus ou moins	5 6,7%

12. Utilisation de services spécialisés par les entreprises

Les entreprises, dans une proportion de 85%, font appel à des fournisseurs de services spécialisés (tel que firmes d'avocats, de comptables, de gestion ou de consultants techniques) situés dans leur région. Ce sont les services comptables et juridiques qui sont les plus utilisés par les entreprises. (Voir tableaux 39 et 40)



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 39
**Proportion des entreprises faisant appel à des firmes
de services spécialisés**

	Nombre d'entreprises	%	Sur le nombre de réponses		
Pas de réponse	8	10,3%			
Réponses	70	89,8%	Oui	66	94,3%
			Non	4	5,7%

Tableau 40
**Types de services spécialisés
utilisés par les entreprises**

Types de services spécialisés	Nombre d'entreprises
Comptables	47
avocats	41
Consultants techniques	12
Services de gestion et d'administration	9
notaires	5
Ingénieurs	3
Actuaires et assurances	2
Fiscalistes	1
Pas de spécification	5

13: Associations et organismes auxquels participent les entreprises

Les entreprises, dans une proportion de 55%, sont membres d'au moins une association formelle ou informelle. Les autres entreprises ne sont pas membres (24%) ou n'ont pas répondu à la question (21%). Les répondants ont jugé important de participer aux activités de telles associations pour la visibilité et pour les contacts qu'elles leur offraient. De plus, elles sont considérées comme une source inestimable d'échanges et d'informations pertinentes aux affaires. Aussi, en ce qui concerne particulièrement la participation au Centre local de développement, les répondants ont souligné l'importante connaissance du milieu qu'ils en tiraient. Les entreprises qui ont mentionné ne pas être membres d'aucune association, ont indiqué que cela s'avérait être une perte de temps ou qu'ils n'en ressentaient pas le besoin. Une autre raison évoquée précisait le seul fait d'un manque personnel d'implication sociale. À l'annexe 4 figure la liste des associations et les organismes auxquels les répondants ont mentionné le plus souvent être membres.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Conclusion

Les spécialistes sont de plus en plus nombreux à souligner les avantages associés à l'octroi de contrats en sous-traitance, mais les syndicats s'y opposent souvent, en particulier lorsque cela risque de remettre en question des postes réguliers au sein de l'entreprise et de réduire les salaires et conditions de travail associées à ces emplois.

Dans cette enquête, nous avons voulu faire le point sur ce qui se fait actuellement en matière de sous-traitance, et préciser les secteurs et activités où cela s'applique. Nous avons constaté que si l'impartition est une pratique envisagée par un nombre important d'entreprises, elle est actuellement limitée à quelques secteurs seulement. Notre enquête fournit un portrait de la manière dont les entreprises vivent cette réalité sur le terrain. Nous cherchions à savoir, en particulier, quels étaient les motifs de recours à la sous-traitance, mais nous voulions aussi déterminer l'importance de cette pratique envers les travailleurs autonomes par rapport aux entreprises sous-traitantes.

Notre enquête a permis de mettre en évidence les motifs de recours au travail autonome par les entreprises, selon trois grandes catégories : spécialité, capacité et économie, dans l'ordre. De plus on constate que le recours à la sous-traitance ne signifie pas nécessairement que les entreprises se retournent vers les travailleurs autonomes pour faire exécuter une partie de leur production ou des activités périphériques; elles peuvent en effet sous-traiter avec d'autres entreprises. Les résultats de notre étude confirment ainsi que la sous-traitance est une pratique davantage orientée vers une relation entreprise-entreprise que vers une relation entreprise-travailleur autonome. Ainsi, bien qu'un peu plus de 60% des entreprises fassent affaire avec des travailleurs autonomes, elles passent aussi des contrats avec des micro-entrepreneurs et des entreprises de petite et grande tailles, et ceux-ci dominent. Ce ne sont que quelques activités qui font l'objet de contrats avec des travailleurs autonomes (traduction par exemple).



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Références

- BENOIT, Jacques. «Moins de PME font de la sous-traitance», La Presse, 28 janvier 2002.
- Conseil du Patronat du Québec (CPQ). Position du CPQ sur la nécessité de la sous-traitance, août-septembre 1996.
- Conseil du Patronat du Québec (CPQ). Réactions du Patronat du Québec sur le document ministériel "Pour un Code du travail renouvelé", mars 2000.
- Conseil du Patronat du Québec (CPQ) mémoire du Conseil du Patronat du Québec sur le projet de loi 182 Loi modifiant Le Code du Travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, février 2001.
- GORGEU, Armelle, et René MATHIEU. «Dix ans de relations de sous-traitance dans l'industrie française», Travail, no 28 - printemps-1993, pp.23 à 44.
- GROUPE EVEREST, Sondage sur la PME effectué pour le compte de la Banque Nationale du Canada et La Presse.2000.
- HALLEY, Alain, professeur adjoint HEC, Étude portant sur les activités de sous-traitance chez les entreprises canadiennes: Une comparaison des 4 grandes régions du pays, 25 août 2000.
- Industrie et Commerce, Québec, Sous-traitance industrielle : Portrait de la sous-traitance en Amérique du Nord (sans mention de date, site web du MIC).
- Industrie et Commerce, Québec, Le gouvernement du Québec lance une campagne de sensibilisation incitant les grandes entreprises à faire affaire avec des sous-traitants québécois, Communiqué de presse mai 1999 (site web du MIC).
- JACOB, Réal, OUELLET, Patrice, Globalisation, économie du savoir et compétitivité: Une synthèse des tendances et enjeux stratégiques pour la PME québécoise, rapport synthèse, Agence de développement économique du Canada et Institut de recherche sur les PME de l'UQTR, mai 2001.
- Organisation internationale du travail (1997). Débat sur les droits des travailleurs, le travail en sous-traitance et les PME dans Travail (revue de l'OIT), No 21, sept. oct. 1997 pp. 17 à 21.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

PAYETTE, Suzanne. «Le travail à durée déterminée: Les tendances, les enjeux et les difficultés pour les syndicats», Ottawa : Le Conference Board du Canada, rapport 243-98, octobre 1998.

ROY, Gilles, Diagnostic sur le travail autonome: causes, motivations , problèmes, cahier de recherche No 98-08, Gouvernement du Québec, avril 1998.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Annexe 1

Activités des 93 entreprises ayant retourné le questionnaire complété.

		Nombre d'entreprises*
23 : Construction		
232 : Entrepreneurs spécialisés (2 entreprises)		
232590	Installation d'autres équipements techniques	1
232990	Tous les autres entrepreneurs	1
31-33 : Fabrication		
314 : Usines de produits textiles (5 entreprises)		
314910	Usines de sacs en textile et de grosse toile	3
314990	Usines de tous les autres produits textiles	2
321 : Fabrication de produits en bois (10 entreprises)		
321111	Scieries, sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente	2
321215	Fabrication de produits de charpente en bois	3
321911	Fabrication de portes et de fenêtres en bois	3
321992	Préfabrication de bâtiments en bois	1
321999	Fabrication de tous les autres produits divers en bois	1
323 : Impressions et activités connexes de soutien (4 entreprises)		
323119	Autres activités d'impression	1
323113	Sérigraphie commerciale	1
323120	Activités de soutien à l'impression	2
325 : Fabrication de produits chimiques (7 entreprises)		
325210	Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique	1
325410	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	1
325510	Fabrication de peintures et de revêtements	1
325610	Fabrication de savons et de détachants	1
325991	Compoundage sur commande de résines achetées	1
325999	Fabrication de tous les autres produits chimiques divers	2
326 : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (10 entreprises)		
326121	Fabrication de profilés non renforcés en plastique	1
326191	Fabrication d'appareils sanitaires en plastique	1
326198	Fabrication de tous les autres produits en plastique	6



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

326220	Fabrication de tuyaux souples et de courroies en caoutchouc et en plastique	1
326290	Fabrication d'autres produits en caoutchouc	1
331 : Premières transformation des métaux (3 entreprises)		
331317	Laminage, étirage, extrusion et alliage de l'aluminium	1
331511	Fonderies de fer	1
331523	Fonderies de métaux non ferreux, moulage sous pression	1
332 : Fabrication de produits métalliques (32 entreprises)		
332118	Estampage	3
332210	Fabrication de coutellerie et d'outils à main	2
332311	Préfabrication de bâtiments en métal et de leurs composants	2
332314	Fabrication de barres pour béton armé	1
332319	Fabrication d'autres tôles fortes et éléments de charpentes	1
332321	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	3
332410	Fabrication de chaudières et d'échangeurs de chaleur	1
332420	Fabrication de réservoirs en métal (épais)	1
332510	Fabrication d'articles de quincaillerie	1
332619	Fabrication d'autres produits en fil métallique	1
332710	Ateliers d'usinage	8
332720	Fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	1
332910	Fabrication de soupapes en métal	1
332999	Fabrication de tous les autres produits métalliques divers	6
333 : Fabrication de machines (27 entreprises)		
333110	Fabrication de machines agricoles	2
333210	Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois	3
333291	Fabrication de machines pour l'industrie papetière	1
333299	Fabrication de toutes les autres machines industrielles	5
333310	Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services	1
333519	Fabrication d'autres machines-outils pour le travail du métal	4
333910	Fabrication de pompes et de compresseurs	2
333920	Fabrication de matériel de manutention	6
333990	Fabrication de toutes les autres machines d'usage	3



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

	général	
334 : Fabrication de produits informatiques et électroniques (11 entreprises)		
334220	Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil	2
334290	Fabrication d'autres types de matériel de communication	2
334410	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	3
334511	Fabrication d'instruments de navigation et de guidage	3
334512	Fabrication d'appareils de mesure et de commande et d'appareils médicaux	1
335 : Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (15 entreprises)		
335120	Fabrication d'appareils d'éclairage	2
335215	Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel	1
335311	Fabrication de transformateurs de puissance et de distribution et de transformateurs spéciaux	2
335315	Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel	7
335910	Fabrication de batteries et de piles	1
335930	Fabrication de dispositifs de câblage	1
335990	Fabrication de tous les autres types de matériel et composants électriques	1
336 : Fabrication de matériel de transport (10 entreprises)		
336120	Fabrication de camions lourds	2
336211	Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles	1
336212	Fabrication de remorques de camions	3
336215	Fabrication de maisons mobiles, roulottes de tourisme et campeuses	1
336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	1
336611	Construction et réparation de navires	2
337 : Fabrication de meubles et de produits connexes (6 entreprises)		
337123	Fabrication d'autres meubles de maison en bois	2
337127	Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	2
337215	Fabrication de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers	1
337910	Fabrication de matelas	1



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

339 : Activités diverses de fabrication (7 entreprises)		
339910	Fabrication de bijoux et de pièces d'argenterie	1
339920	Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme	1
339950	Fabrication d'enseignes	4
339990	Toutes les autres activités diverses de fabrication	1
41 : Commerce de gros		
416 : Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction (2 entreprises)		
416110	Grossistes-distributeurs de fils et de fournitures électriques de construction	1
416330	Grossistes-distributeurs d'articles de quincaillerie	1
417 : Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures (8 entreprises)		
417230	Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures industriels	4
417910	Grossistes-distributeurs de machines et matériel de bureau et de magasin	4
418 : Grossistes-distributeurs de produits divers (3 entreprises)		
418190	Grossistes-distributeurs d'autres matières recyclables	1
418990	Tous les autres grossistes-distributeurs	2
53 : Services immobiliers et services de location et de location à bail		
532 : Services de location et de location à bail (1 entreprise)		
532490	Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel	1
54 : Services professionnels, scientifiques et techniques		
541 : Services professionnels, scientifiques et techniques (3 entreprises)		
541330	Services de génie	1
541510	Conception de systèmes informatiques et services connexes	1
541710	Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie	1
56 : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement		
561 : Services administratifs et services de soutien (1 entreprise)		
561621	Services de systèmes de sécurité, sauf les serruriers	1
81 : Autres services sauf les administrations publiques		
811 : Réparation et entretien (1 entreprise)		



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

811310	Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel, sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique	1
--------	---	---

**Certaines entreprises ayant des activités rattachées à plus d'un code Scian, le nombre total d'entreprises est ici supérieur au nombre d'entreprises ayant complété le questionnaire (93). La répartition des entreprises en fonction du nombre de codes Scian est la suivante : 1 seul code Scian : 44 entreprises; 2 codes Scian : 32 entreprises; 3 codes Scian : 13 entreprises; 4 codes Scian : 4 entreprises.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Annexe 2 Les modes d'accès aux sous-traitants

Les réponses données par 55 des 78 répondants, par ordre d'importance :

- Connaissances personnelles (amis TA ou pour références) 23
- Internet ou toile du Québec 16
- Associations/organismes sectoriels (Manufacturiers et exportateurs du Québec), Ordre des ingénieurs, Ordre des comptables agréés, Association de la construction etc.) et autres associations 11
- Bouche à oreille 9
- CRIQ 8
- Pages jaunes 7
- Répertoires spécialisés (sectoriels ou régionaux) 6
- Banque interne 5
- Recherche auprès de partenaire d'affaires (réseaux et contacts d'affaires) 5
- Publicité (dans les journaux, revues spécialisées ou fournisseurs) 4
- Chambre de commerce 3
- Agence de recrutement 2
- Agence de travail temporaire 2
- Sollicitations 2
- Appels d'offre 1
- Foires industrielles 1
- Recommandations d'employés expérimentés 1
- Références données par clients 1
- Références données par compétiteurs 1
- STIQ (sous-traitance industrielle Québec) 1
- SADC régional 1



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Annexe 3

La présente section porte sur les résultats des quelques études qui ont été menées au Canada. Elle lève le voile sur les principales raisons qui motivent les entreprises à se retourner vers la sous-traitance ou encore vers l'embauche de travailleurs à durée déterminée.

Un sondage portant sur la PME effectué pour le compte de La Banque Nationale

Un sondage portant sur la PME a été mené en 2001 par le Groupe Everest pour le compte de la Banque Nationale. Le rapport produit par ce groupe met en parallèle les résultats du sondage effectué en 2001 avec ceux d'un sondage similaire qui a été réalisé en 1996.

Le tableau ci-dessous porte sur les motifs pour lesquels les PME sondées octroient des contrats en sous-traitance. Bien qu'il ne soit pas précisé à quel type d'instance ces contrats sont formulés (travailleurs indépendants ou entreprises), il apparaît que les entreprises ont des raisons spécifiques de se retourner vers une composante externe pour que soit réalisée, par exemple, une partie de la production ou encore des activités de soutien administratif.

Voyons d'abord les motifs évoqués par les entreprises. Suivra un portrait de la nature des activités qui sont octroyées en sous-traitance.

Le manque de spécialité demeure le motif le plus important, avec 35,1% pour 2001 et 25% pour 1996. La réduction des coûts est le motif de deuxième importance avec 16,8% en 2001. Cela représente une légère diminution comparativement à 1996 (18%), bien que pour cette année-là la réduction des coûts se classe au troisième rang après le manque d'équipement (22%). En 2001, le manque d'équipement occupait le quatrième rang avec (11,5%). Le tableau suivant reprend les résultats des sondages menés en 1996 et 2001.¹⁰

Motifs pour lesquels les PME octroient des contrats en sous-traitance

Motifs	1996	2001

¹⁰ Bien que tous les résultats n'aient pas été publiés, Madame Yolande Savard, chargée de projet rattachée au service Marketing aux entreprises à la Banque Nationale, m'a permis de les utiliser aux fins de ma recherche sur le travail autonome.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

N'est pas la spécialité de l'entreprise	25,0%	35,1%
Pour diminuer les coûts	18,0%	16,8%
La spécialité du sous-traitant	14,0%	13,7%
Manque d'équipement pour le faire	22,0%	11,5%
Manque de personnel pour le faire	14,0 %	8,4%
Manque de temps pour respecter les échéanciers	n.d.	2,3%
Autres raisons	7,0%	12,2%

* 1996 n=156 2001 n=131

Pour ce qui est des champs d'intervention les plus populaires, notons le transport, la production, l'entretien et la construction. Le tableau suivant présente les champs d'intervention pour lesquels les PME octroient des mandats de sous-traitance. Entre 1996 et 2001, on peut observer une croissance de l'importance de l'octroi de ces mandats.

Champs d'intervention pour lesquels les PME octroient des mandats de sous-traitance

Domaine	1996	2001	Domaine	1996	2001
Transport	36,0%	50,4%	Droit	14,0%	29,8%
Production	36,0%	49,6%	Ingénierie	10,0%	22,1%
Entretien	19,0%	48,9%	Marketing	10,0%	16,8%
Construction	29,0%	44,3%	Finances	5,0%	13,7%
Récupération des déchets	13,0%	37,4%	Comptabilité	10,0%	13,7%
Informatique	15,0%	32,1%	Relations publiques	6,0%	13,0%
Paye	16,0%	30,5%	Traduction	6,0%	11,5%

* 1996 n=156 2001 n=131

Cette étude portait aussi sur les motifs pour lesquels les entreprises réalisent des contrats de sous-traitance. Le tableau ci-dessous présente les motifs qu'ont avancé les entreprises en 1996 et en 2001.

Motifs pour lesquels les PME réalisent des contrats de sous-traitance

Motifs	1996	2001



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

La spécialité du sous-traitant	37,0%	36,6%
La raison d'être du sous-traitant	27,0%	25,4%
L'augmentation du chiffre d'affaire	12,0%	18,6%
La façon de procéder du sous-traitant	15,0%	8,5%
Les autres entreprises	8,0%	3,4%
Autres raisons	1,0%	7,5%

* 1996 n=86 2001 n=59



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Enquête réalisée auprès de près de deux mille entreprises canadiennes membres de la FCEI

Une étude publiée au mois d'août 2000 a été réalisée par Monsieur Alain Halley professeur adjoint à l'école des HEC¹¹. Cette étude porte sur les activités de sous-traitance chez les entreprises canadiennes. Elle repose sur une enquête menée entre les mois de juin et juillet 2000 auprès d'environ deux mille entreprises canadiennes membres de la FCEI. Elle propose une comparaison des 4 grandes régions du pays.

Quatre (4) principales raisons expliqueraient l'évolution de l'octroi de contrats auprès de sous-traitants: le rehaussement de la flexibilité de l'organisation (pour 69,4% des entreprises canadiennes et 54,5 % des entreprises québécoises), l'accessibilité à une expertise et à des compétences de niveau supérieur (pour 66,8 % des entreprises canadiennes et 57,3 % des entreprises québécoises), le besoin de faire face à l'augmentation de la demande (pour 58,7 % des entreprises canadiennes et 47% des entreprises québécoises) et, finalement, la diminution de certains coûts reliés à la main-d'œuvre (54,9 % des entreprises canadiennes et 51,1% des entreprises québécoises).

Certaines activités sont sous-traitées en permanence. Ainsi, 61,3% des entreprises québécoises sous-traitent en permanence le transport alors que c'est le cas de 64,8% des entreprises canadiennes. Au niveau des activités relatives aux services informatiques, c'est le cas de 36,5% des entreprises québécoises et de 39,6% des entreprises canadiennes. L'entretien ménager est sous-traité en permanence par 70,7% des entreprises québécoises et par 77,2% des entreprises canadiennes. La production, quant à elle, est sous-traitée en permanence par 28,7% des entreprises québécoises et par 37,4% des entreprises canadiennes. Les activités de comptabilité/finance sont sous-traitées en permanence par 43,3% des entreprises québécoises et par 57,1% des entreprises canadiennes. Les activités de recherche et développement sont sous-traitées en permanence par 30,6% des entreprises québécoises et par 31,7% des entreprises canadiennes. Finalement, l'administration de la paie est sous-traitée en permanence par 80,2% des entreprises québécoises et par 76% des entreprises canadiennes.

¹¹ HALLEY, Alain, professeur adjoint HEC, Étude portant sur les activités de sous-traitance chez les entreprises canadiennes: Une comparaison des 4 grandes régions du pays, 25 août 2000.



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Annexe 4 Associations et les organismes auxquels les répondants ont mentionné le plus souvent être membres.

Associations ou de regroupements directement associés à leurs activités de production (ex. Association canadienne des pâtes et papiers, Associations nationales et internationales, Associations de fabricants, Associations d'exportateurs,. etc.)

Réseau local d'entreprises, de fabricants régionaux

Chambre de commerce locale ou association locale des gens d'affaires,

CRIQ

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Ordre des ingénieurs du Québec et des comptables agréés

Associations des conseillers en ressources humaines

Réseau HEC

CA de Cégep

Conseil du Patronat



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Annexe 5 Moyennes et écarts-types calculés pour un certain nombre de tableaux

Tableau 13-A
Importance accordée les répondants aux différents objectifs stratégiques
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Objectifs stratégiques	important (1)	moyennement important (2)	moins important (3)	moyenne	écart type
Valoriser innovation (74)	36	27	11	1,6622	0,7218
Améliorer relation (74)	55	15	4	1,3108	0,5677
Améliorer qualité (75)	60	13	2	1,2267	0,4781
Valoriser excellence (74)	41	27	6	1,5270	0,6414
Rationaliser (75)	46	23	6	1,4667	0,6394
Valoriser compétences (72)	30	30	12	1,7500	0,7217
Efficiency (75)	52	18	5	1,3733	0,6064

Tableau 14-A
Importance accordée les répondants aux différents objectifs opérationnels dans le cadre de l'octroi de contrats en sous-traitance
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Objectifs opérationnels	important (1)	moyennement important (2)	moins important (3)	moyenne	écart type
Échange acquérir (69)	20	28	21	2,0145	0,7707
Échange exporter (64)	5	11	48	2,6719	0,6138
Expérimenter une nouvelle approche (69)	13	26	30	2,2464	0,7500
Mieux utiliser les ressources (68)	35	21	12	1,6718	0,7595
Réduire les effectifs (66)	18	25	23	2,0758	0,7845
Maximiser temps de travail (71)	59	9	3	1,2113	0,5011
Stimuler créativité (67)	14	23	30	2,2388	0,7744
Améliorer apprentissage (61)	15	21	25	2,1639	0,7930



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 15-A
Importance accordée les répondants aux différents objectifs opérationnels dans le
cadre de l'octroi de contrats en sous-traitance à des travailleurs autonomes
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Objectifs opérationnels	important (1)	moyennement important (2)	moins important (3)	moyenne	écart type
Échange acquérir (54)	20	14	20	2,0000	0,8607
Échange exporter (50)	7	14	29	2,4400	0,7255
Expérimenter une nouvelle approche (54)	14	22	18	2,0741	0,7662
Mieux utiliser les ressources (51)	30	11	10	1,6078	0,7941
Réduire les effectifs (50)	17	16	17	2,0000	0,8246
Maximiser temps de travail (56)	43	8	5	1,3214	0,6298
Stimuler créativité (53)	15	20	18	2,0566	0,7870
Améliorer apprentissage (51)	14	16	21	2,1373	0,8170



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 18-A
Importance accordée au principe de la spécialité
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Principe :	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)	moyenne	écart type
La spécialité							
Avoir recours (73)	39	25	7	1	1	4,3699	0,8194
Accéder Spécialisation (70)	20	21	18	10	1	3,7000	1,0737
Pouvoir pallier (73)	13	22	18	15	5	3,3151	1,1806
Avoir Accès (72)	24	21	16	8	3	3,7639	1,1486
Avoir un accès (71)	29	19	12	9	2	3,9014	1,1525
Faire un effort (69)	18	1	15	17	18	2,7681	1,5146
(5) : Très important (4) : Assez important (3) : Plus ou moins important (2) : Peu important (1) : Sans importance							

Tableau 19-A
Importance accordée au principe de l'économie
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Principe :	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)	moyenne	écart type
L'économie							
Hausser le ratio (76)	28	20	14	6	8	3,7105	1,3161
Réduire certains coûts (bénéfices) (74)	13	20	12	17	12	3,0676	1,3590
Réduire certains coûts (dépenses) (74)	12	23	21	10	8	3,2838	1,2027
Réduire certains coûts (recrutement) (72)	8	15	19	18	12	2,8472	1,2434
(5) : Très important (4) : Assez important (3) : Plus ou moins important (2) : Peu important (1) : Sans importance							



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 20-A
Importance accordée au principe de la capacité
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Principe : La capacité	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)	moyenne	écart type
Satisfaire la demande (72)	35	13	11	6	7	3,8750	1,3534
Accéder juste à temps (74)	36	19	12	3	4	4,0811	1,1361
Offrir une gamme (72)	16	12	12	14	18	2,9167	1,4977
Pallier au manque (73)	23	24	15	6	5	3,7397	1,1824
Protéger le noyau (69)	9	17	19	11	13	2,9710	1,2963
Déceler de futurs (66)	2	8	17	18	21	2,2727	1,1220
Se soustraire à des engagements (71)	6	11	21	13	20	2,5775	1,2745
(5) : Très important (4) : Assez important (3) : Plus ou moins important (2) : Peu important (1) : Sans importance							



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Tableau 21-A
Importance relative accordée aux trois principes
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Importance relative accordée aux trois principes	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)	moyenne	écart type
Octroi de contrats en sous-traitance							
Spécialité (74)	60	9	5	0	0	4,7432	0,5709
Économie (73)	33	28	6	5	1	4,1918	0,9459
Capacité (75)	43	16	14	1	1	4,3200	0,9116
Octroi de contrats en sous-traitance à des travailleurs autonomes							
Spécialité (62)	38	17	4	0	3	4,4032	0,9748
Économie (61)	21	16	15	1	8	3,6721	1,3148
Capacité (61)	25	18	13	2	3	3,9836	1,0938
(5) : Très important (4) : Assez important (3) : Plus ou moins important (2) : Peu important (1) : Sans importance							

Tableau 28-A
Importance des facteurs de l'économie locale/régionale
ayant contribué à la croissance des entreprises
Résultats présentés par la moyenne et l'écart type

Classement	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)	moyenne	écart type
Facteurs							
Cohabitation avec d'autres entreprises de la même industrie (67)	9	10	10	7	31	2,3881	,5058
Offre de travailleurs ayant des compétences particulières (70)	15	10	21	8	16	3,0000	1,4243
Infrastructures physiques, de transport ou de communication (70)	8	25	20	6	11		1,2225



La sous-traitance et le travail autonome : Un portrait de la situation actuelle au Québec

Disponibilité du financement et/ou de services spécialisés (65)	9	15	13	12	16	2,8308	1,3875
Instituts de recherche spécialisés et universités (65)	2	8	11	12	33	2,0000	1,1934
Instituts de formation et d'enseignement spécialisés (66)	3	7	16	13	27	2,1818	1,2049
Présence de fournisseurs clés (68)	19	18	12	7	12	3,3676	1,4339
Présence de clients clés (70)	20	17	9	9	15	3,2571	1,5183
Politiques ou programmes gouvernementaux (67)	3	9	17	11)	27)	2,2537	1,2380
Accès à des sous-traitants pour des activités commerciales de base (70)	15	11	19	17	8	3,1143	1,3043
Accès à des sous-traitants pour des activités périphériques* (69)	4	8	16	14	27	2,2464	1,2442
(5) : Très important (4) : Assez important (3) : Plus ou moins important (2) : Peu important (1) : Sans importance							

* activités comme les services de cafétéria, de nettoyage, d'administration, d'entreposage, ainsi que les services immobiliers